

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 22 octobre 2008



Première étape de « Quartiers Libres Pour l'Emploi », un tour de France initié par Claude Bébéar et Fadela Amara.

Claude Bébéar, initiateur de la Charte de la diversité, et Fadela Amara, Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, ont entamé le 22 octobre un tour de France en faveur de l'emploi des habitants des quartiers.

Forums emploi, rencontres inter-entreprises, échanges écoles-entreprises, séances de signature de la Charte de la diversité... 15 étapes pour aller à la rencontre des entreprises qui agissent déjà et inciter un nombre toujours plus grand d'entre elles à s'engager.

De St-Denis à Toulouse, en passant par Clermont-Ferrand et Strasbourg, les 15 étapes de **Quartiers Libres pour l'Emploi**, organisées par le Secrétariat Général de la Charte de la diversité et ses partenaires, viendront mettre en lumière les initiatives des entreprises en faveur de l'emploi dans les quartiers et mobiliser le monde économique. Beaucoup d'entreprises ont en effet pris conscience de l'enjeu que représente le chômage des banlieues. Mais il reste encore beaucoup à faire !

Pour Fadela Amara, *« c'est aussi dans nos quartiers populaires que se forme l'élite de demain, il faut tout faire pour que les quartiers populaires et les chefs d'entreprises, se rencontrent, se connaissent, s'approprient et, finalement, s'apprécient. C'est particulièrement nécessaire dans le contexte actuel de resserrement de l'économie ».*

Comme l'explique Claude Bébéar : *« Les discriminations constituent un dysfonctionnement qui touche à la cohésion de notre Société, mais également au développement de notre économie. Avec une économie mondialisée et une concurrence qui se fait de plus en plus rude, les entreprises ne peuvent se passer d'un pan entier de compétences ! »*

Zoom sur la première étape, organisée par l'association IMS-Entreprendre pour la Cité

Pour amorcer ce mouvement, **Claude Bébéar et Yamina Benguigui ont décerné les Trophées « Entreprises & Quartiers » d'IMS-Entreprendre pour la Cité ce 22 octobre à St Denis**, lors de la première étape du Tour de France. Les lauréats sont :

- Catégorie **Formation** : **CARI**, pour son dispositif de formation « Jeune dans le métier »
- Catégorie **Éducation** : **Renault et Dassault Systèmes**, pour leur programme commun « Course en Cours », destiné à changer l'image de la science auprès des collégiens et lycéens des zones défavorisées.
- Catégorie **Intégration dans l'emploi** : **Méditerranéenne De Nettoyage**, pour ses actions de lutte contre l'illettrisme.
- Catégorie **Recrutement** : **GE**, pour ses forums de l'emploi dédiés à la diversité.
- Catégorie **Soutien à la création d'activité** : **Schneider Electric**, pour son partenariat avec l'ADIE, qui permet à des personnes éloignées du monde professionnel de créer leur propre emploi, en particulier dans le secteur de l'énergie.
- Catégorie **Collaboration avec les Structures d'Insertion** : **SNCF**, pour sa politique d'achats solidaires.

Cette journée a également vu le lancement d'un **ouvrage** publié par les Editions Autrement, en partenariat avec IMS-Entreprendre pour la Cité : « **Quand les entreprises s'engagent en banlieues** ». Ce livre, préfacé par Claude Bébéar, est le fruit d'une enquête réalisée par la journaliste Anne Dhoquois. Il décortique le type d'actions menées par les entreprises dans ces quartiers, l'ensemble s'attachant à montrer l'historique de la démarche, les difficultés rencontrées, les facteurs de succès, la méthodologie employée, les partenaires mobilisés, les aides financières reçues...

Contact Presse Charte de la diversité / IMS-Entreprendre pour la Cité :

Sonia Plégat, plegat@imsentreprendre.com, 01 70 64 46 80 / 06 66 37 51 52

La dynamique Espoir Banlieues

Fadela Amara, chargée de la politique de la ville depuis le 19 juin 2007, insuffle une nouvelle dynamique avec le programme Espoir Banlieues. L'emploi, notamment des jeunes des quartiers, est au centre de cette nouvelle politique.

L'engagement national pour l'emploi des jeunes, a été signé par 63 grandes entreprises nationales et porte sur 70 000 offres d'embauches sur 3 ans. Près de 9 000 ont déjà été pourvues.

La dynamique Espoir Banlieues c'est aussi le lancement de 45 000 contrats d'autonomie, qui visent à connecter les jeunes et l'entreprise. Le soutien de création de 20.000 nouvelles entreprises dans nos quartiers.

C'est également des dispositifs en mesure de l'éducation pour lutter contre le décrochage scolaire avec, l'accueil en 2008 de plus de 4 500 jeunes dans les écoles 2^e chance, la création de 30 pôles d'excellence dans les quartiers, et plus de 1 600 places en internats d'excellence ouverts à la rentrée dont 47% sont réservées aux filles.

La Charte de la diversité

La Charte de la diversité est un texte d'engagement proposé à la signature de toute entreprise qui lutte contre les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité.

Début 2004, « Les oubliés de l'égalité des chances », rapport co-écrit par Yazid Sabeg et Laurence Méhaigerie et publié par l'Institut Montaigne, lançait l'idée d'une Charte de la diversité. Le 22 octobre 2004, la Charte de la diversité, rédigée et proposée par Claude Bébéar et Yazid Sabeg, était lancée et signée par 33 dirigeants d'entreprises. En octobre 2008, plus de 1900 entreprises avaient rejoint le mouvement.

Le Secrétariat général de la Charte de la diversité est hébergé depuis 2005 par IMS-Entreprendre pour la Cité. Il promeut la Charte sur l'ensemble du territoire et capitalise les bonnes pratiques pour mieux mutualiser les avancées des entreprises.

IMS-Entreprendre pour la Cité

IMS-Entreprendre pour la Cité héberge, depuis 2005, le Secrétariat général de la Charte de la diversité.

Créé en 1986, IMS-Entreprendre pour la Cité fédère un réseau de plus de 200 entreprises en les accompagnant dans leurs démarches d'Engagement Sociétal. L'association aide les entreprises à développer des initiatives créatrices de valeur pour les territoires où elles sont implantées et génératrices d'une plus grande équité sociale : insertion des publics potentiellement discriminés (notamment dans les quartiers sensibles), promotion de la non-discrimination et gestion de la diversité, partenariats de solidarité, accès des produits et services aux populations en difficulté, soutien au développement socio-économique local...

